

République Française

Département des Hautes-Pyrénées - Arrondissement : BAGNÈRES-DE-BIGORRE

COMMUNE DE TILHOUSE

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation : 06/04/2023

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joëlle ABADIE,*

Présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance :
Coralie SORDO

Présents : Joëlle ABADIE, Jean-Michel VIAU, Coralie SORDO, Juan NARANJO, Alain FORTRIE, Séverine LALA, Denise LECLERC, Priscilla MARECHAL, Sébastien OZON, Jérémy SERRES, Sylvie TOUJAS

Représentés :

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV 2023-03 (22 mars 2023)
2. Vote budgets Eau et Commune
3. Vote des taux
4. Lancement travaux de sécurisation traversée lotissement
5. Révision de la demande de M. Pierre Dasque, voisin de la mairie, mur mitoyen
6. Urbanisme : annulation du PC 065 445 22 00001, Marine Dournes
7. Vieilles forêts : suite rencontres Sophie Maillé et ONF
8. Divers
9. CCPL :
 - . Finances
 - . Point sur les problématiques Santé
 - . Divers

RÉSUMÉ DES DÉBATS :

Début de séance : 20 h 30

1/ Approbation du PV 2023-03 (22 mars 2023)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Vote budgets Eau et Commune

Cf. Délibérations

3/ Vote des taux

Cf. Délibérations

4/ Lancement travaux de sécurisation traversée lotissement

Comme suite aux tests réalisés à l'aide des chicanes mobiles, les travaux de sécurisation concernant l'entrée Est du village vont être confiés à la société Dastugue.

5/ Révision de la demande de M. Pierre Dasque, voisin de la mairie, mur mitoyen

M et Mme. Dasque ne souhaitent plus faire les travaux prévus sur le mur mitoyen avec la mairie.

6/ Urbanisme : Annulation du PC 065 445 22 0001 Marine Dournes

A la demande de Marine Dournes, le PC concernant leur terrain est annulé.

7/ Vieilles forêts : suite rencontre Sophie Maillé et ONF

Sophie Maillé (Nature en Occitanie) nous a proposé de concourir à un appel à projets de WWF qui propose de compenser financièrement les pertes dues au classement de nouvelles parcelles de forêt en vieillissement ou sénescence. Elle nous a présenté un document de travail qui indique ce qui pourrait être prévu pour améliorer le vieillissement et par conséquent la préservation de la biodiversité dans notre forêt. Le projet envisage de modifier le plan prévu par l'ONF sur l'intégralité des parcelles 14 et 15 situées dans les zones du Clot de la Goutte et du Pountilh.

Ce jour, MM. Chabaud et Pucheu nous ont rencontrés pour parler de cet appel à projets et nous expliquer ce qu'il impliquerait dans la gestion de ces deux parcelles pour les années à venir.

En Conseil Municipal nous prenons la décision de rencontrer Sophie Maillé et l'ONF conjointement et de ne participer à l'appel à projets que si celui-ci nous permet de garder la maîtrise de l'exploitation de ces deux parcelles. Dans le cas où nous ne participerions pas à l'appel à projets, nous prévoyons d'améliorer le classement de l'ilot de vieillissement (IVB) de la parcelle 15 en le classant en ilot de sénescence (ILS) excepté dans les zones qui bordent les chemins de manière à pouvoir les dégager en cas de chutes de branchages ou d'arbres (principe de « l'œuf au plat », milieu en ILS, pourtour en IVB).

8/ Divers

- . Nous avons reçu l'avis d'enquête publique concernant les projets NEA et OMEGA à afficher en Mairie
- . Atelier de concertation sur l'eau prévu mercredi 26 avril à 18h à la salle des fêtes de Lannemezan
- . Le salon des maires des Hautes-Pyrénées aura lieu le 25 mai au parc des expos de Tarbes
- . La journée de formation des femmes élues aura lieu le 24 juin à l'Hôtel du Département

9/ CCPL

- . Finances : le Budget 2023 du Smectom est équivalent à celui de l'année précédente
- . Le budget pour réaliser la piscine a été réactualisé, il est désormais de 11,6 millions d'euros
- . Point sur les problématiques Santé : une réunion des élus a eu lieu pour voir comment résoudre les problématiques de santé sur le Plateau
- . La Marotte : un technicien de chez Terreo est passé pour l'entretien de la microstation, les locataires se sont plaints d'odeurs nauséabondes en extérieur. Le technicien a remis un document décrivant les recommandations d'usage pour éviter d'endommager la microstation d'assainissement.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 23 mai 2023.

Fin de séance : 23 h 45

Coralie SORDO
Secrétaire de Séance



Joëlle ABADIE
Président de séance



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

DE 010 2023 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2023 DES TAXES DIRECTES LOCALES

L'Assemblée délibérante décide de voter à l'unanimité des membres présents et d'inscrire au budget de l'année 2023 les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 5.66 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 7.71 %
- CFE : 7.54 %

DE 011 2023 - APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2023

L'Assemblée délibérante décide l'adoption du budget :

Dépenses d'investissement : 108 128.26 €
Recettes d'investissement : 108 128.26 €

Dépenses de fonctionnement : 296 033.46 €
Recettes de fonctionnement : 296 033.46 €

DEAU 04 2023 - APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2023

L'Assemblée délibérante décide l'adoption du budget :

Dépenses d'investissement : 45 490.00 €
Recettes d'investissement : 45 490.00 €

Dépenses de fonctionnement : 62 321.33 €
Recettes de fonctionnement : 62 321.33 €